# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2008

\_\_\_\_\_

### MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Vème RÉPUBLIQUE - (n° 820)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N° 606

présenté par M. Bayrou

-----

à l'amendement  $n^{\circ}$  605 de la commission des lois

#### **AVANT L'ARTICLE PREMIER**

Après le mot :

« patrimoine »

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 de cet amendement :

« de la Nation. La République les protège. ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par son texte même.